

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 15 Mars 2018 – 19H30

Sous la présidence de Monsieur Denis GUILLERMARD

Présents :

Mesdames BERNARD Mireille - COTTAREL Nicole - JULIEN Anne-Marie - LAUDE Catherine - SCHWARTZ Martine - Messieurs CHARPINE François - DAMIAN-TISSOT Patrick - GAUTIER François - GROS Gilles - MILLION Robert - PLOUZEAU Alain.

Excusés : Mesdames GUILLAUD Isabelle (pouvoir à Mme Bernard) PERRIER Lysiane (pouvoir à M. Guillermand),) PUGNOT Marie (pouvoir à M. Charpine) - TAVEL Claudine (pouvoir à M. Gros Messieurs DIEZ Stéphane (pouvoir à Mme Schwartz) – LOPEZ François.

Absente : Madame GUILLOT

Secrétaire de séance : M. GUILLERMARD

ORDRE DU JOUR

I. URBANISME

I.1 Consultation relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour création de logements et de commerces – Place du Bourniau : choix du cabinet d'architectes-urbanistes

Monsieur le Maire RAPPELLE :

- la présentation du projet de consultation, du programme et des enjeux architecturaux par Monsieur DE BONIS, lors du conseil municipal du 19 décembre 2017.
Le Conseil municipal s'était prononcé favorablement et à l'unanimité sur le projet de création de logements et commerces – Place du Bourniau ainsi que sur le lancement de la consultation en début d'année.
- L'avis d'appel public à concurrence relative à la mission de maîtrise d'œuvre a été publié en janvier avec remise des candidatures pour le 5 février 2018.
- Les plis de la consultation ont été ouverts par la commission le 9 février 2018.
- 4 cabinets d'architectes – urbanistes ont été invités le 2 mars 2018, conformément au règlement de la consultation, pour exposer leur intention architecturale en présence de Monsieur DE BONIS et de plusieurs conseillers municipaux : Anne-Marie JULIEN, Catherine LAUDE, Martine SCHWARTZ, Lysiane PERRIER, Alain PLOUZEAU, Robert MILLION.

Il s'agit des cabinets suivants :

- ✓ ATELIER 2
- ✓ LOUIS & PERINO
- ✓ LOUP & MENIGOZ
- ✓ PATEY.

- La commission communale *urbanisme* a été réunie le 9 mars 2018 pour dresser un bilan des présentations des cabinets d'architectes.
Elle propose de retenir la candidature de l'atelier d'architecture PATEY – Chambéry, au vu de la sa lettre d'intention et de sa présentation à l'audition.

Monsieur le Maire invite les conseillers à se positionner sur ce choix.

Avis du Conseil Municipal : accord à l'unanimité pour confier la mission de maîtrise d'œuvre à l'atelier d'architecture PATEY de Chambéry

I.2 D.I.A.

| | | |
|-----------------------|-----------------|----------|
| Scp ARMAND & LIONNARD | Le Buinon | non bâti |
| Scp ARMAND & LIONNARD | ZA du Goutier | non bâti |
| Maître GAULARD | Carabin – lot 7 | non bâti |
| Maître GAULARD | Carabin – lot 9 | non bâti |

Avis du Conseil Municipal : le Conseil, à l'unanimité, ne préempte aucune de ces propriétés.

Prochain conseil municipal le mercredi 28 mars 2018 – 19H30.

Séance levée à 20H30

Le Maire,

Secrétaire de la séance

Denis GUILLERMARD

